

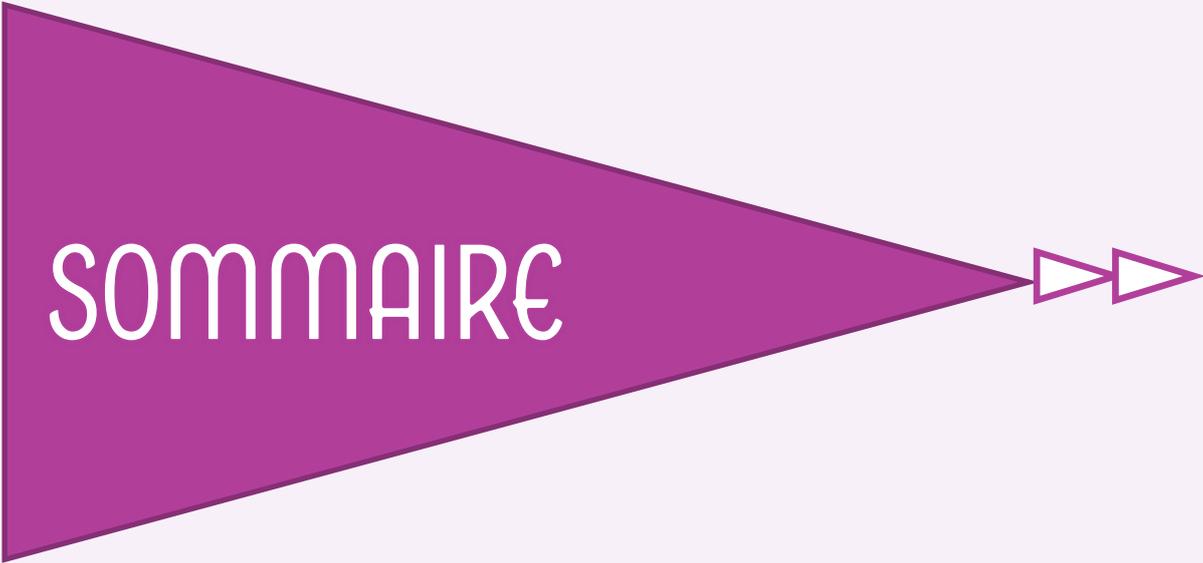
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

ARS SAME



# SOMMAIRE



CONTEXTE	P 04
L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES	P 05
INSERTION SOCIALE ET DÉMARCHES LIÉES AU LOGEMENT	P 06
PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	P 08
PRISE EN CHARGE MÉDICALE	P 10
INSERTION PAR LA SOLIDARITÉ ET L'EMPLOI	P 12
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF	P 14
ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF	P 16
ACTIVITÉ ÉDUCATIVES	P 18
RÉTROSPECTIVES	P 22
HORIZON 2024	P 24
OBJECTIFS 2024 POUR LE SAME	P 25

## CONTEXTE

Un mineur non accompagné (MNA) est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné par un représentant légal. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) garantit la protection et l'aide spéciale de l'État pour ces enfants.

En 2011, la France comptait 6 016 MNA, et au 31 décembre 2022, 14 769 MNA étaient pris en charge par les conseils départementaux. En 2022, 8,4 % des mesures d'aide sociale à l'enfance en France concernaient des MNA, et cette proportion atteint près de 25% dans les Bouches-du-Rhône.

## Présentation de l'activité générale de l'établissement

Le Service d'Accueil pour Mineurs Etrangers (SAME) a été créé en 2019 par l'Association pour la Réadaptation Sociale. Il s'agit d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) opérant dans les Bouches-du-Rhône, proposant un accompagnement de 70 mineurs âgés de 15 à 18 ans et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans via un hébergement en diffus.

## Objet et missions du SAME

Le SAME assure l'hébergement et la prise en charge des MNA confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et des jeunes majeurs ayant contractualisés avec le département un accompagnement dans leur parcours. Nous mettons en place un accompagnement social global centré sur les besoins du jeune et en lien avec un projet d'autonomie.

Cet accompagnement couvre plusieurs thématiques : la gestion du quotidien, l'accès à la santé physique et mentale, le suivi dans la scolarité et la formation, l'accès à une insertion professionnelle, l'accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux loisirs et à la citoyenneté.

## CHIFFRES CLÉS DE 2023



2. En 2022, les Bouches-du-Rhône comptaient environ 3 700 MNA pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ce qui représente près de 10% des MNA accueillis en France. Les perspectives 2023 demeurent similaires selon les flux observés.

3. Entre 2016 et 2022, le nombre de MNA pris en charge dans les Bouches-du-Rhône a plus que triplé, passant d'environ 1 100 à 3 700.

4. Comme au niveau national, la majorité des MNA pris en charge dans les Bouches-du-Rhône sont des garçons (environ 85%).

5. La plupart des MNA pris en charge dans les Bouches-du-Rhône ont entre 16 et 18 ans (environ 70%).

6. Les pays d'origine les plus représentés parmi les MNA pris en charge dans les Bouches-du-Rhône sont la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Bangladesh.

7. Dans les Bouches-du-Rhône, les MNA sont principalement hébergés en foyers collectifs (57%) et en appartements individuels ou partagés (28%). L'accueil en familles d'accueil représente 15% des places d'hébergement.

8. Le budget alloué à la prise en charge des MNA par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élevait à environ 50 millions € en 2022.

En 2023, **94** jeunes suivis dont **28** entrées et **26** sorties

Moyenne d'âge



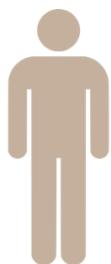
17,8 ans à l'entrée



19,9 ans à la sortie



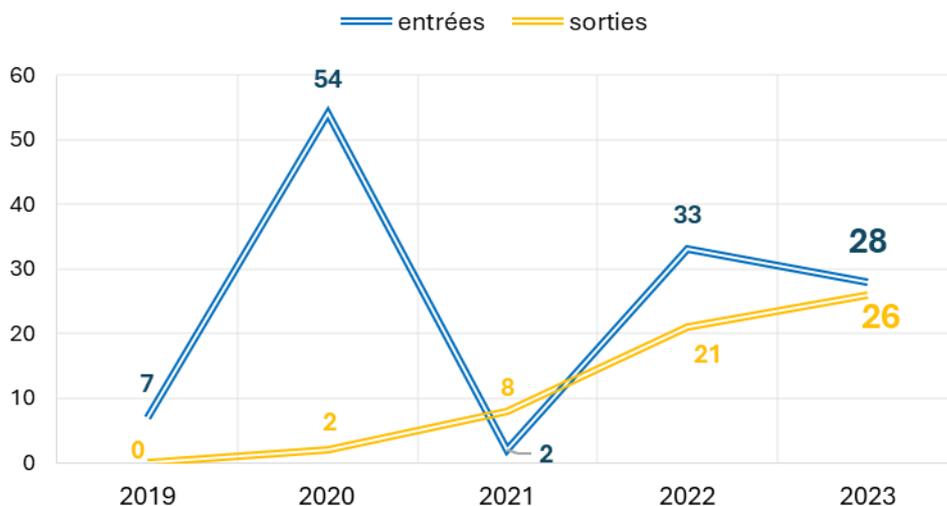
19,1 ans Sur les 94 jeunes accompagnés en 2023



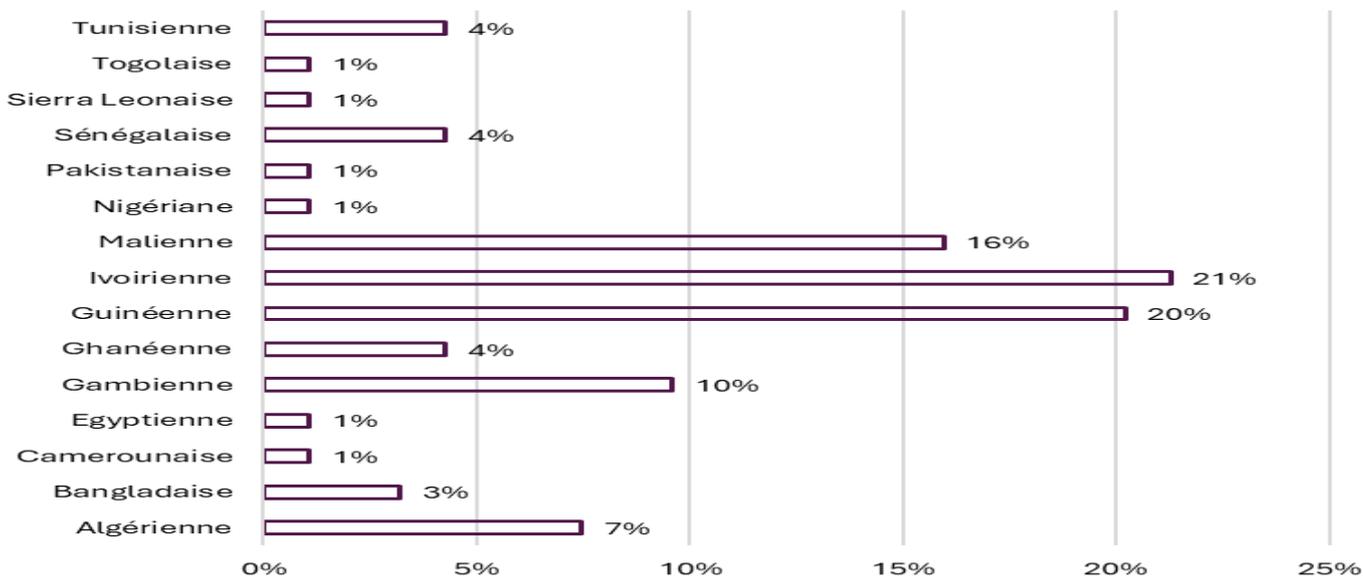
18,1 ans Sur les 68 jeunes toujours suivis au 31/12/2023



Evolution entrées/sorties (en nombre)



Nationalité



## INSERTION SOCIALE ET DÉMARCHES LIÉES AU LOGEMENT

### Missions des Conseillers en Économie Sociale et Familiale :

#### Évaluer

- le niveau d'autonomie du jeune concernant les compétences de la vie quotidienne et la gestion budgétaire

#### Elaborer

- un projet résidentiel personnalisé, en tenant compte des souhaits, des besoins, de la situation administrative, professionnelle et psychologique du jeune

#### Apprendre

- au jeune à rassembler les documents nécessaires pour constituer un dossier de demande de logement

#### Guider

- le jeune dans le dépôt des demandes de logement et le suivi de leur avancement

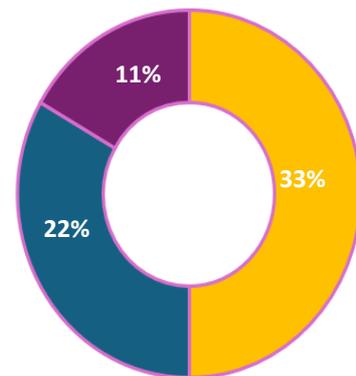
#### Préparer

- le jeune à réagir et à agir de manière appropriée lorsqu'il reçoit des réponses à ses demandes de logement

Les CESF consacrent 33% de leur temps en contact direct, réparti entre rendez-vous au bureau (22%) et visites à domicile (11%).

La mission principale est de préparer les jeunes à la sortie du dispositif de Protection de l'Enfance et de faciliter leur accès à un logement autonome. Cette mission nécessite surtout un travail administratif, qui représente 67% du temps des CESF, même en dehors du contact direct avec les jeunes. Ce temps hors contact s'explique par le travail administratif, la concertation avec les partenaires, la préparation des rendez-vous et activités, ainsi que la veille professionnelle et la formation continue.

Bien que ces tâches soient effectuées sans les jeunes, elles sont cruciales pour leur accompagnement et leur autonomisation.



■ Contact direct ■ Rendez-vous au bureau ■ Visite à domicile

### Analyse statistiques :

L'accompagnement vers un logement autonome vise à développer les compétences et l'autonomie du jeune dans sa recherche et sa gestion d'un logement, en considérant sa situation personnelle et ses besoins spécifiques.

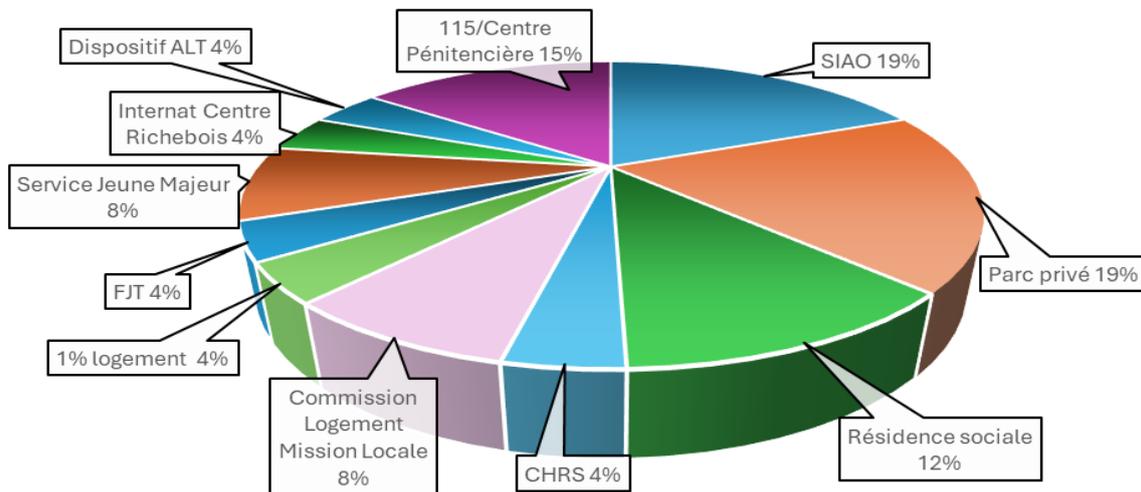
À Marseille, trouver un logement (privé, social ou hébergement) est difficile en raison d'une forte demande et de peu de réponses (**67,2% des candidatures sans réponse**).

L'attente d'un logement social peut prendre jusqu'à 8 ans et le recours au droit DALO est peu efficace. Trouver un logement privé est compliqué en raison des conditions d'attribution.

En 2023, sur **26 jeunes** ayant été orientés, 5 ont accédé à un logement privé.

L'accès aux résidences sociales ou aux Foyer pour Jeunes Travailleurs est également difficile en raison de la forte demande. Les dispositifs comme le SIAO ou la mission locale devraient faciliter l'accès aux logements, mais les quotas ne sont pas toujours respectés.

Aider les jeunes à trouver un logement peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années. Comme les jeunes arrivent dans notre structure vers l'âge de **17,8 ans** en moyenne, nous avons peu de temps pour les aider dans leur recherche de logement.



### Les difficultés rencontrées dans l'accompagnement :

Nous avons observé que certains jeunes ont des difficultés à s'impliquer dans le travail avec les CESF. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela :

- \* Les jeunes sont confrontés à un choc culturel en arrivant en France : langue, démarches administratives, manière de vivre et rapport à l'argent différents de leur culture d'origine.
- \* Certains jeunes peuvent mal vivre les entretiens avec les CESF, craignant de devoir quitter le dispositif de protection de l'enfance et d'être obligés de vivre de manière autonome.
- \* Le travail d'accompagnement au logement nécessite de comprendre la langue française, les démarches administratives, et d'acquérir des compétences techniques pour entretenir un logement. Les CESF doivent sensibiliser et responsabiliser les jeunes sur ces sujets.
- \* Les jeunes ont des parcours de vie difficiles, des traumatismes liés à leur migration et des difficultés d'insertion. Les CESF doivent adapter leur accompagnement en fonction de la vulnérabilité, de la maturité et des besoins de chaque jeune.
- \* Le travail des CESF se répartit entre des temps au bureau, des accompagnements à l'extérieur et au domicile des jeunes. Il manque souvent de temps pour apprendre aux jeunes à entretenir leur logement.
- \* Ce travail d'apprentissage nécessite un suivi régulier et sur le long terme, en tenant compte de la disponibilité physique et psychique des jeunes.

#### **Situation rencontrée :**

M. G, âgé de 18 ans, a été accueilli au SAME en août 2022 et disposait d'un appartement T1. Il rencontrait des difficultés dans la compréhension écrite et orale du français, ce qui a entravé sa capacité à gérer ses démarches administratives et à entretenir son logement de manière autonome. De plus, M. G avait des difficultés à définir son orientation professionnelle, mais il faisait preuve de volonté et d'initiative lors des entretiens avec les professionnels du SAME.

L'accompagnement vers un logement autonome a pris environ un an et demi. Les difficultés de compréhension du français ont rendu le travail d'accompagnement complexe, car M. G avait besoin d'explications répétées sur les démarches de recherche de logement et les différents types d'orientation possibles. Il avait également des réticences à accepter le manque de réponses aux candidatures déposées et les longues listes d'attente pour certains dispositifs.

En raison des délais imminents de fin de prise en charge, M. G a finalement réussi à puiser dans ses ressources pour trouver un logement en colocation dans le parc privé. Cependant, compte tenu des difficultés constatées pendant l'accompagnement, il a été orienté vers un service extérieur pour bénéficier d'un soutien continu dans ses démarches administratives et son intégration sociale.

Ce cas met en évidence l'importance de la maîtrise de la langue française pour faciliter l'accès au logement et l'autonomie des jeunes accompagnés, ainsi que la nécessité d'adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques de chaque jeune. Il est également essentiel de prévoir un suivi et un accompagnement après la fin de la prise en charge au SAME pour assurer une transition réussie vers l'autonomie et éviter les ruptures dans le parcours des jeunes.





Le temps moyen passé auprès des jeunes était de 7 heures, avec 23 jeunes au-dessus de cette moyenne (8,25h à 65h). Toutefois, cette moyenne doit être recontextualisée, car les jeunes n'ont pas tous passé le même temps d'accueil au sein du SAME.

L'accompagnement psychologique s'adapte à chaque individu en fonction de ses problématiques identifiées et de sa capacité à se saisir de l'espace proposé. Certains jeunes ne nécessitent qu'un ou deux rendez-vous à leur entrée au SAME, tandis que d'autres ont besoin d'un accompagnement plus approfondi. Les temps d'échanges entre professionnels sont essentiels pour ajuster l'accompagnement, qu'ils soient formels (réunions d'équipe, points avec l'équipe de cadres) ou informels (points avec l'éducatrice référente à la demande du psychologue ou de l'éducatrice).

En 2023, **20 jeunes** ont nécessité un accompagnement renforcé, lié à des problématiques spécifiques telles que l'instauration du lien laborieuse, l'accompagnement au départ du SAME, les problématiques autour de l'addiction, les problématiques en lien avec l'exil, l'autonomie dans le soin psy, les problématiques psychiatriques et l'accompagnement à la parentalité.

Parmi ces 20 jeunes, ceux pour qui le temps d'accompagnement réalisé a été le plus important présentaient des problématiques adolescentes dans un contexte d'exil et une présence de symptômes d'addictions.

Nous pouvons faire l'hypothèse que la problématique identitaire, qui se pose au moment de l'adolescence, vient mettre en fragilité les jeunes dans un contexte d'exil, où ils sont confrontés à la désaffiliation au pays d'origine et à la tentative d'affiliation au pays d'accueil. Les symptômes d'addiction sont alors envisagés comme une tentative pour les jeunes de faire face à la souffrance psychosociale spécifique causée par la congruence des deux processus identitaire et d'adaptation à la culture d'accueil. Les symptômes d'addictions peuvent également être une régression à l'état d'enfant et une tentative de gérer la frustration et de réassurer avec le produit qui calme.

Dans leurs prises en charge, nous abordons et élaborons les souffrances et les questionnements autour du projet migratoire, de l'histoire de vie et des liens à l'environnement de vie actuel et passé. La question de la place à donner aux familles des jeunes dans cette prise en charge thérapeutique et ce processus de ré-affiliation se pose. Les liens avec la famille peuvent être une source de soutien pour le jeune, mais peuvent également être une source de souffrance.

En conclusion, l'accompagnement psychologique des jeunes au SAME s'adapte aux besoins spécifiques de chacun, en prenant en compte les problématiques identifiées et la capacité du jeune à se saisir de l'espace proposé. Les temps d'échanges entre professionnels sont essentiels pour ajuster l'accompagnement.

La prise en charge psychologique vise à penser ou repenser la question du projet migratoire, aborder les souffrances de vie passées, prendre en charge les éventuelles psycho traumatismes et travailler un processus de ré-affiliation.



## PRISE EN CHARGE MÉDICALE

### Missions de l'IDE :

L'infirmière a pour rôle principal de veiller à la santé physique et mentale des jeunes, ses missions comprennent :

#### Evaluer

- les besoins de santé et l'élaboration d'un plan de soins personnalisé

#### Suivre

- un suivi médical en organisant des rendez-vous avec des professionnels de santé et en veillant au respect des traitements prescrits

#### Dispenser

- des soins infirmiers (pansements, injections, prises de sang, etc.)

#### Prévenir et Eduquer

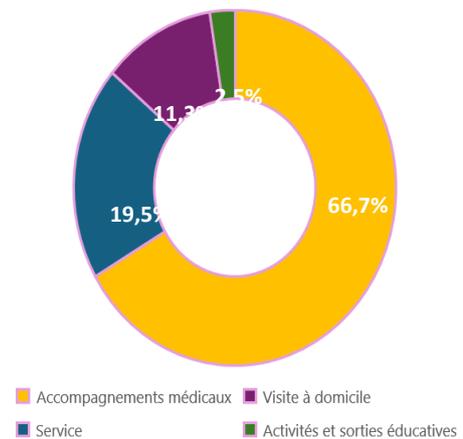
- la prévention et l'éducation à la santé, en informant sur les risques liés à la santé et en encourageant l'adoption de comportements sains

#### Collaborer

- avec les autres professionnels du SAME pour assurer un accompagnement global des mineurs non accompagnés, jeunes majeurs et une veille médicale

### Répartition des interventions:

1. Accompagnements médicaux : 425 heures (66,7%), ce qui témoigne de l'importance des besoins de santé des jeunes et de la nécessité d'un suivi régulier.
2. Visites au domicile des jeunes : 72 heures (11,3%), incluant l'évaluation des conditions de vie et le soutien adapté aux jeunes.
3. Service : 124 heures (19,5%), avec des entretiens individuels, des réunions de coordination et des démarches administratives.
4. Activités et sorties éducatives : 16 heures de travail (2,5%), avec des sorties culturelles, des ateliers éducatifs et des activités de loisirs.



### Analyse statistiques :

1. **94 jeunes** ont été suivis par l'infirmière du SAME en 2023, dont 66 déjà suivis au 1er janvier 2023 et 28 entrés au cours de l'année.
  2. Au 31 décembre 2023, 68 jeunes étaient toujours suivis, dont 37 avec un numéro définitif de sécurité sociale (CSS) et 29 avec un numéro provisoire. Cette répartition montre que l'obtention d'un numéro définitif de CSS est un processus qui peut prendre du temps et que de nombreux jeunes sont encore en attente d'une régularisation administrative.
  3. Parmi les 68 jeunes suivis au 31 décembre, 35 avaient une prise en charge (PEC) en cours, dont 22 avec un numéro définitif de CSS obtenu grâce au SAME et 11 avec un numéro définitif de CSS obtenu par d'autres moyens.
  4. Sur les 37 jeunes ayant un numéro définitif de CSS au 31 décembre, 24 ont obtenu leur numéro au cours de l'année 2023 grâce au SAME.
- Au total, 26 jeunes sont sortis du SAME en 2023, dont 11 avec un numéro définitif de CSS obtenu grâce au SAME.

## Accompagnement des jeunes vers différents spécialistes :

L'analyse des statistiques de l'infirmière du SAME qui accompagne les jeunes vers différents spécialistes montre que :



1. L'infirmière a accompagné les jeunes vers 14 spécialistes différents.
2. Le médecin traitant est le spécialiste le plus fréquemment consulté (41 consultations), ce qui souligne le besoin d'un suivi régulier de l'état de santé général des jeunes et le rôle important de l'infirmière dans l'organisation de ces rendez-vous.
3. Les consultations chez le dentiste (44 rendez-vous) et l'ophtalmologue (34 rendez-vous) sont également fréquentes, reflétant les besoins en matière de soins dentaires et de suivi ophtalmologique. Certains jeunes à leur arrivée présentent un état dentaire très détérioré nécessitant une orientation spécialisée (stomatologue, chirurgie maxillo-faciale, orthodontie). Il est important de noter que passé 16 ans, les soins d'orthodontie ne sont plus pris en charge, ce qui demande d'être plus vigilant et réactif pour ces soins spécifiques.
4. Les consultations chez le kinésithérapeute (28 rendez-vous) témoignent de la nécessité de rééducation ou de suivi lié à des activités physiques ou sportives.
5. Les jeunes sont également accompagnés vers d'autres spécialistes (ORL, psychiatrie, gynécologie, etc.) en fonction de leurs besoins spécifiques.

Il est important de mettre en évidence que 6 jeunes ont eu des interventions qui avaient été mises en attente du fait de l'absence d'infirmière et de la complexité du parcours de soins. Cela a entraîné un taux d'absentéisme important avec une aggravation de leur état physique, ayant un impact sur leur parcours professionnel et scolaire.

## Conclusion :

L'infirmière du SAME joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes vers l'accès aux soins et dans l'obtention d'un numéro de sécurité sociale.

Les données recueillies en 2023 montrent que les besoins de santé des jeunes sont importants et nécessitent un suivi régulier. Les visites au domicile des jeunes et les activités éducatives permettent également d'évaluer les conditions de vie et de proposer un soutien adapté aux jeunes.

Enfin, l'obtention d'un numéro définitif de CSS est un processus qui peut prendre du temps, mais qui est essentiel pour garantir l'accès aux soins des jeunes.

## INSERTION PAR LA SCOLARITÉ ET L'EMPLOI

### Missions de la Conseillère en Insertion Professionnelle :

#### Aider

- les jeunes à s'engager dans une démarches d'insertion par la scolarité et/ou l'emploi

#### Informer

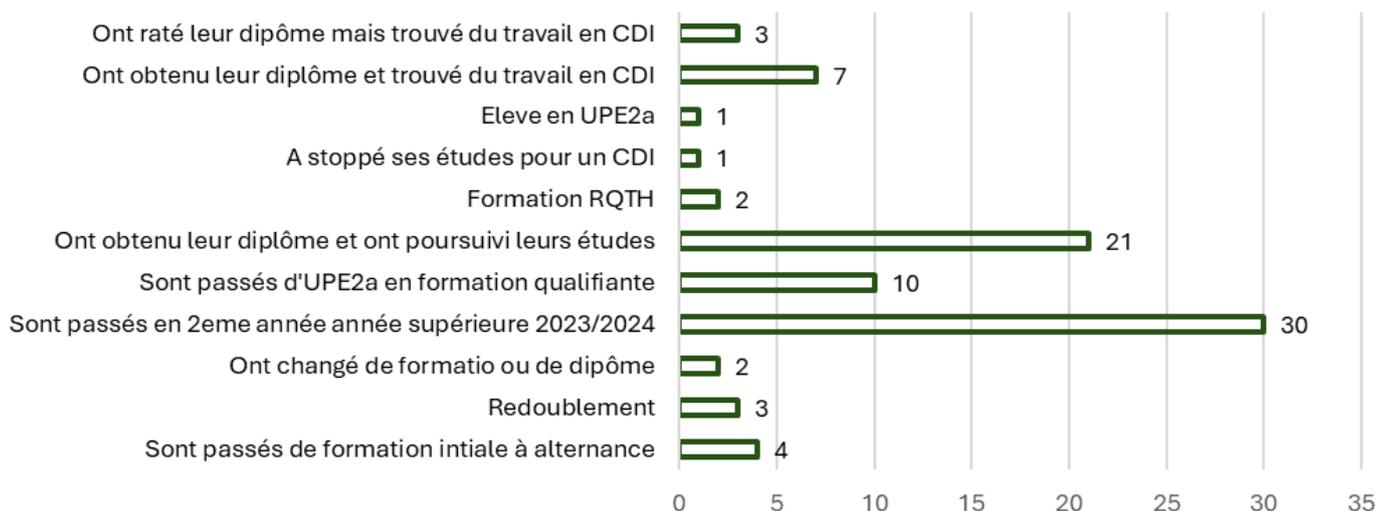
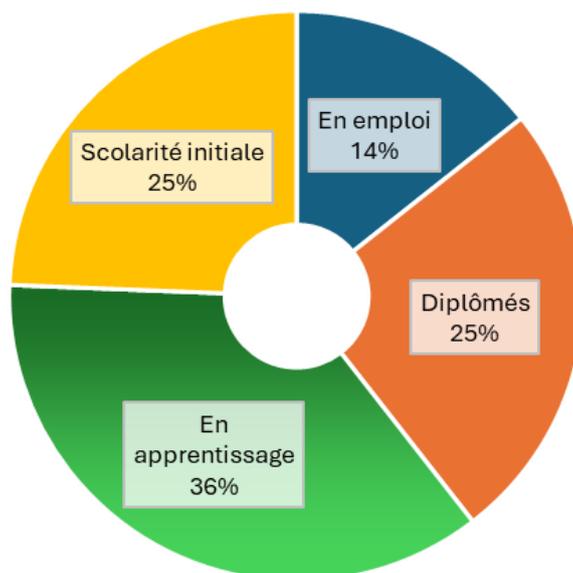
- les jeunes sur les secteurs d'activité

#### Accompagner

- les jeunes dans leur parcours d'insertion

#### Collaborer

- avec les entreprises, les organismes de formation, les établissements scolaire et les acteurs d'insertion



## **En 2023 :**

### **Analyse des statistiques :**

Concernant les ateliers de recherche d'emploi, les jeunes sont orientés en Mission Locale qui portent des dispositifs de mise en emploi. A ce stade (obtention du diplôme, beaucoup d'entre eux souhaitent faire progresser leur champs de compétences par le biais d'un nouveau CAP en 1 an.

Démarche recherchée et approuvée par les employeurs dans le secteur du bâtiment, car de nombreuses entreprises sont des entreprises tous corps d'état.

Il s'agit en les orientant vers Pole emploi et la Mission Locale de les ouvrir vers des structures chargées de l'emploi.

Entrer dans le monde du travail avec un CAP n'est pas toujours signe d'emploi trouvé d'où des propositions pour effectuer un BP ou un autre CAP en 1 an.

### **Rétrospective de l'année 2023 :**

Au cours de l'année 2023, le Service d'Accueil pour Mineurs Étrangers (SAME) a accompagné 67 jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle. Parmi ces jeunes, 29 ont choisi une formation en apprentissage (**43%**), 6 ont suivi une formation rémunérée (**9%**), 22 ont opté pour une formation initiale (**33%**), et 8 étaient en emploi (**12%**).

Les domaines de formation étaient variés, avec une prédominance pour le bâtiment (24%) et la cuisine (15%).

En 2023, sur l'ensemble des jeunes suivis par le SAME (effectifs au 31/12/2023 + jeunes sortis en 2023), 21 poursuivaient leur formation en formation initiale (22,3%), 50 en apprentissage (53,2%), 17 étaient dans d'autres situations telles que l'emploi ou une formation spécifique pour les personnes en situation de handicap (18,1%), et 2 ont été incarcérés (2,1%). Les données de la Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) du SAME indiquent que 25 des 67 jeunes accompagnés ont obtenu leur diplôme, 10 ont échoué et 8 sont en emploi.

Ces résultats sont encourageants et démontrent l'efficacité des actions mises en place par le SAME.

Toutefois, des défis persistent et l'équipe du SAME propose un accompagnement personnalisé aux jeunes, en les aidant à mobiliser leur réseau professionnel et en les soutenant dans leur recherche d'emploi.

### **L'importance de l'insertion professionnelle pour la régularisation administrative :**

Il est crucial de souligner l'importance pour les jeunes accompagnés par le SAME de s'inscrire dans une démarche d'insertion par l'emploi ou la scolarité afin de régulariser leur situation administrative et obtenir un titre de séjour leur permettant de s'établir en France. L'engagement dans un parcours d'insertion professionnelle facilite l'obtention d'un titre de séjour, car les autorités françaises prennent en compte les efforts d'intégration et les perspectives d'emploi des demandeurs.

Certains secteurs d'activité connaissent des tensions sur le marché du travail et recherchent activement des jeunes à employer. Les jeunes accompagnés par le SAME peuvent saisir ces opportunités pour s'insérer professionnellement dans des secteurs porteurs et ainsi renforcer leurs chances d'obtenir un titre de séjour. Il est essentiel de les informer sur ces métiers en tension et de les orienter vers des formations adaptées à ces besoins, afin de faciliter leur insertion professionnelle et leur intégration en France.

Le SAME joue un rôle clé en accompagnant les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et en les aidant à identifier les secteurs et les métiers qui offrent des perspectives d'emploi et de régularisation de leur situation administrative. En travaillant en étroite collaboration avec les entreprises, les organismes de formation et les institutions publiques, le SAME peut contribuer à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes migrants et à répondre aux besoins du marché du travail.

## ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

### Mission de la Juriste :

#### Soutenir

- au niveau juridique et administratif les jeunes pour les démarches de régularisation sur le territoire

#### Accompagner

- vers les autorités consulaires et préfectorales

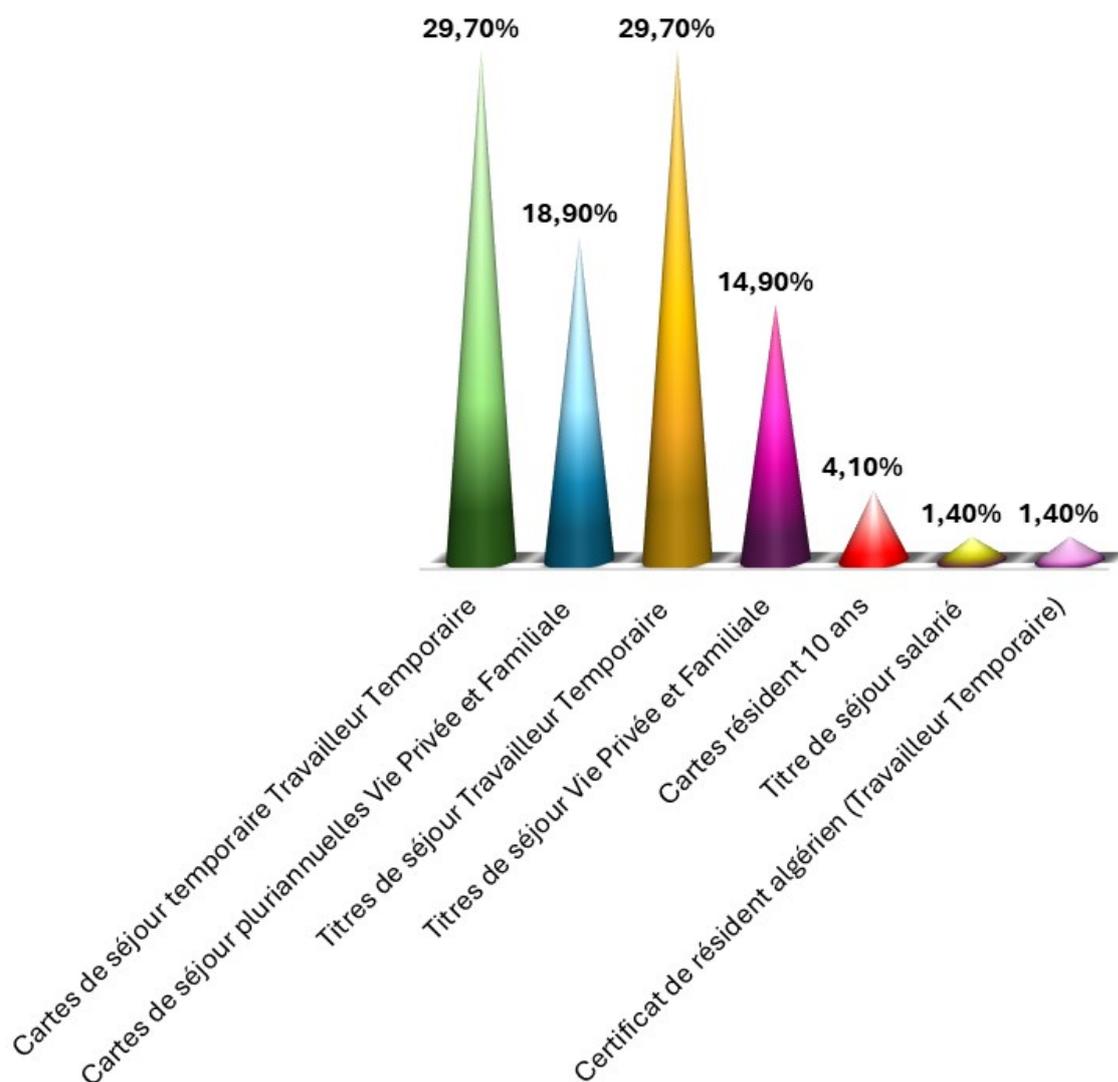
#### S'informer

- veille juridique du cadre réglementaire, législatif et jurisprudentiel.

#### Médiation

- avec avec les services préfectoraux et consulaires

Au cours de l'année 2023, le SAME a obtenu des résultats probants dans plusieurs domaines. Nous avons réussi à obtenir les titres de séjour pour la grande majorité des jeunes accompagnés, que ce soit pour une première demande ou un renouvellement soit **74 titres au total pour 58 MNA**. Cette réussite témoigne de l'efficacité de l'accompagnement juridique et administratif proposé par notre structure.



## Analyse détaillée des démarches effectuées par la juriste en 2023 :

### Démarches consulaires effectuées :

La juriste a effectué un total de **34 démarches consulaires** avec des demandes de passeports et les légalisations + copies intégrales représentent la majorité des démarches effectuées, avec respectivement 10 et 12 démarches. Les demandes de cartes consulaires et les démarches NINA (Ambassade du Mali à Lyon) représentent également une part importante des démarches effectuées, avec respectivement 8 et 5 démarches.

### Passeports et cartes consulaires :

Un total de **64 passeports et 45 cartes consulaires** ont été relevés. Les passeports sont répartis entre plusieurs pays, avec la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, l'Algérie, le Togo, le Mali et la Tunisie, chacun ayant entre 1 et 2 passeports.

### Accompagnements extérieurs :

La juriste a accompagné un total de 19 jeunes à l'extérieur, pour un total de 37 accompagnements. Les accompagnements aux ambassades représentent la majorité des accompagnements extérieurs, avec 16 accompagnements. Les accompagnements à la préfecture, au service nationalité, et chez l'avocat représentent également une part importante des accompagnements extérieurs, avec respectivement 7, 4 et 9 accompagnements.

### Demandes de titres de séjour :

**68 demandes** réparties entre les renouvellements de Titre De Séjour Travailleur Temporaire et les 1ères demandes Admissions Exceptionnelles aux Séjour avec Certificat pour Résidant Algérien qui représentent la majorité des demandes de titres de séjour, avec respectivement 14 demandes chacun. Les 1ères demandes Vie Privée et Familiale, les renouvellements de Titre De Séjour Vie Privée et Familiale, et les renouvellements de Titre De Séjour pluriannuel représentent également une part importante des demandes de titres de séjour, avec respectivement 9, 4 et 3 demandes.

### Voici la répartition des titres de séjour obtenus en 2023 :

En 2023, plus de la moitié des titres de séjour obtenus étaient des cartes de séjour temporaire Travailleur Temporaire et des titres de séjour Travailleur Temporaire (**59,5%**). Notre équipe a accompagné efficacement les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et a su faire face aux situations complexes et urgentes. Nous avons sensibilisé les jeunes à l'importance du respect des délais et des procédures administratives, renforçant ainsi leur autonomie.

La majorité du temps a été consacrée au service (60%) pour les démarches administratives et juridiques, les entretiens individuels et le suivi des dossiers. L'accompagnement des jeunes vers des rendez-vous extérieurs représente également une part importante du temps de travail (25%). Le taux de réussite des démarches est de 21,3%, soit un titre de séjour obtenu pour chaque tranche de 5 heures de travail consacrées aux démarches avec le jeune.

Bien que ce taux puisse sembler faible, il est important de prendre en compte la complexité et la durée des démarches administratives et juridiques liées à l'obtention d'un titre de séjour pour les MNA. Ces réussites démontrent l'utilité et la valeur ajoutée de notre équipe en bénéficiant d'un poste de juriste, au sein de notre structure. La préservation et la valorisation du poste de juriste sont donc primordiales pour assurer la pérennité et l'efficacité de notre action auprès de ces jeunes.



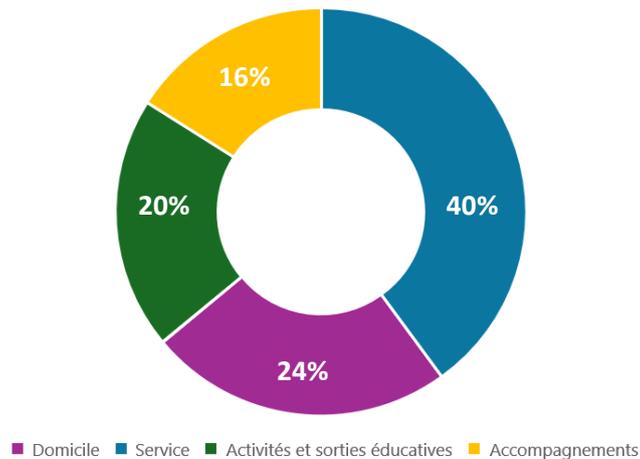
## ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

### Évolution du temps consacré aux jeunes

Le temps au service représente 40% du temps total passé avec les jeunes, incluant des entretiens et des tâches administratives. Le temps passé au service a augmenté de 5% par rapport à 2022, en raison de l'augmentation des démarches administratives liées à l'âge des jeunes et de la dématérialisation des démarches.

Le temps passé au domicile des jeunes représente 24% du temps total. Ces visites permettent d'évaluer les conditions de vie et d'apporter un soutien adapté. L'équipe éducative souhaiterait privilégier ces moments à domicile, car ils favorisent une relation éducative de qualité.

Les activités représentent 20% du temps éducatif, avec un accent sur les moments collectifs et les activités en individuel pour créer du lien avec le jeune. Les accompagnements tendent à diminuer en raison de la dématérialisation et de l'âge des jeunes.



### Évolution de l'âge d'arrivée et impact sur l'accompagnement :

L'âge moyen d'arrivée au service a augmenté pour atteindre 17,8 ans en 2023. Les jeunes proches de 18 ans arrivent dans un contexte administratif complexe, nécessitant des démarches urgentes qui prennent du temps et de l'énergie dans l'accompagnement.

Cela a un impact sur notre accompagnement :

- ⇒ Prise en charge globale plus courte avec plus de mouvements de jeunes et plus de temps consacré à la logistique.
- ⇒ Moins de temps pour travailler sur les objectifs et l'autonomie.
- ⇒ Plus de temps passé au bureau pour gérer le budget, les démarches administratives et les démarches d'orientation.

Le référent éducatif accompagne le jeune dans l'intégralité de son projet, en lien avec l'ensemble de l'équipe du SAME. Le temps passé auprès des jeunes ne reflète pas l'ensemble de l'activité annuelle car les modalités d'accompagnement induisent également des temps consacrés à la coordination, aux écrits professionnels, à la gestion au sein du parc locatif et des mouvements des jeunes, et au développement du travail en binôme.

En l'absence d'un maître de maison en 2023, la gestion technique a empiété sur les missions éducatives. Les nombreux changements au sein de l'équipe ont complexifié la transmission nécessitant une meilleure coordination et une clarification des rôles et des domaines de compétences de chacun.

La moyenne d'âge plus élevée du public accueilli et les prises en charge plus courtes ont des impacts sur les missions réalisées par les éducateurs et les autres professionnels (juriste, CIP, CESF, psychologue) avec des échéances plus courtes pour les CAJM et un travail sur l'autonomie à prioriser. Les changements au sein de l'équipe et la vacance de certain poste obligent une priorisation des actions et des périodes de charge de travail plus conséquente.

### **Exemple de situation : « L'urgence administrative de la majorité »**

Robert, âgé de 18 ans et 1 mois, a rejoint notre service sans avoir accompli de démarches consulaires ou administratives. Il était inscrit en UPE2A, une classe non qualifiante, et ne maîtrisait pas le français. Son dossier présentait de nombreuses erreurs matérielles concernant ses prises en charge et sa Couverture Santé Universelle (CSS). Ses démarches de santé étaient incomplètes (vaccination, prévention). Robert n'avait pas eu l'opportunité d'explorer son parcours migratoire et ses répercussions sur sa vie quotidienne. Il n'avait jamais vécu seul et n'avait aucune expérience en matière de gestion budgétaire, de préparation de repas ou d'entretien d'un logement.

Face à cette situation, l'éducatrice a établi des contacts avec les différents professionnels du service. Les priorités ont été définies en fonction de l'urgence de la situation. Dans un premier temps, il a fallu trouver une formation qualifiante en collaboration avec le CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle), afin de répondre aux exigences de la préfecture pour la demande de titre de séjour. Cette démarche a eu un impact sur l'apprentissage du français, élément clé pour l'autonomie dans la vie quotidienne, car Robert a dû intégrer une classe ne correspondant pas à son niveau scolaire pour des raisons administratives. Parallèlement, le rattrapage vaccinal a été effectué avec l'aide de l'infirmière du service pour permettre sa scolarisation.

Dans un second temps, nous avons entamé les démarches consulaires avec la juriste pour qu'il puisse obtenir les documents requis par la préfecture lors de la demande de titre de séjour. Les difficultés liées à la compréhension du français ont nécessité une certaine flexibilité en termes de temps, d'organisation et de présence de la part de l'éducatrice et de la juriste. Robert avait besoin d'être accompagné par un adulte pour accomplir les démarches administratives, ne sachant pas bien lire, écrire ou utiliser l'outil informatique.

Une fois les conditions pour l'obtention du titre de séjour réunies, des somatisations liées à l'angoisse de sa situation actuelle et à son parcours migratoire sont apparues. Des rendez-vous réguliers avec la psychologue du service ont été organisés, toujours en présence d'un interprète, pour évaluer plus facilement et rapidement la situation.

### **Exemple de situation : « Développer la relation de confiance »**

Michel, âgé de 16 ans, intègre le service sans savoir parler français et suit une scolarité en UPE2A. Pour la première fois, il vit dans un appartement autonome et n'a aucune expérience dans la gestion d'un budget ou d'un logement. Compte tenu de son parcours migratoire, la question de la demande d'asile en parallèle de sa demande de titre de séjour est soulevée. Michel éprouve de grandes difficultés à interagir avec ses pairs et à accorder sa confiance aux adultes. Des difficultés à gérer la frustration et les émotions ont été observées dans sa structure précédente et persistent depuis son arrivée dans le service.

Dans un premier temps, il a été jugé important de maintenir Michel en scolarisation en UPE2A tout en effectuant des stages pour affiner son projet professionnel. Au début, de nombreux rendez-vous à domicile ont été organisés avec l'éducatrice référente afin de travailler sur le budget, les repas et l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne, en adaptant la période aux besoins du jeune. Ces rencontres ont également permis à Michel d'identifier et d'établir une relation avec l'éducatrice dans un cadre informel. Toutefois, le jeune peut parfois avoir du mal à accepter les refus ou la frustration. Afin d'éviter qu'il ne se repose sur une seule personne référente au sein du service, il a rencontré l'ensemble des professionnels lors de rendez-vous liés à sa situation (la CIP pour la recherche de stage, l'infirmière pour les rendez-vous médicaux, la juriste pour la régularisation consulaire, etc.). Cela lui a permis de disposer de plusieurs personnes ressources et d'accepter plus facilement les remarques, tout en pouvant solliciter des conseils ou des explications auprès de plusieurs personnes de confiance. De plus, en dehors des rendez-vous nécessaires, une fois à l'aise avec l'équipe éducative, il a participé à de nombreuses sorties et activités. Cela a non seulement renforcé le lien avec l'équipe, mais aussi favorisé l'apprentissage du vivre ensemble et la mise en relation avec les autres jeunes du service.

Dans les situations de ces deux jeunes, on peut identifier des axes d'accompagnements communs (insertion scolaire et/ou professionnelle, démarches administratives, développement des compétences et de l'autonomie, gestion du budget).

Cependant, dans certains cas, le temps est un facteur crucial et il est primordial de prioriser les démarches administratives, ce qui laisse moins de temps pour établir une relation de confiance. Dans d'autres cas, les démarches ne sont pas urgentes et il est possible de privilégier la relation, qui dépend également de la disponibilité psychique et physique du jeune.

L'adaptabilité et la priorisation des axes d'accompagnement sont des éléments clés de notre travail. Les pratiques sont souvent communes et partagées, ce qui nous permet d'acquérir de l'expérience et de la fiabilité dans nos démarches.

Toutefois, ces pratiques doivent constamment être adaptées à la situation spécifique du jeune accompagné.



# SAME 2023

## Le Bilan



### Activités

Tout au long de l'année des activités collectives **culturelles, sportives, artistiques** sont proposées aux jeunes afin de leur permettre de s'épanouir et découvrir.

Voici une petite liste des activités réalisées cette année:  
Match Basket, Sensas, Visite des îles Frioul, Barak à jeux, Concert au Couvent, Big Paddle, Baignades, Coco Velten Concert, Foire de Marseille, Ramassage de déchets avec Clean my calanque, Match Water polo, Patinoire ...



### Séjours

Permettent de vivre des temps forts en collectif, ils sont l'occasion de se connaître autrement, dans un nouvel environnement.

JANVIER : **Camp Neige** 10 jeunes  
AVRIL : **Séjour Lyon** 10 jeunes  
JUIN : **Camp Verdon** 8 jeunes  
JUILLET : **Séjour Avignon** 3 jeunes



### Ateliers

Ils s'inscrivent dans une temporalité plus longue et ont permis aux jeunes de développer des compétences et savoirs.

**Ateliers Cuisine** Année 2023

**Théâtre** Année 2023

**NAUSICAA Production Musical** Mai/Juin/Juillet

**Stage DJ** Juillet/Août

**Cours de natation** Juillet Août

**Réduction des risques** en partenariat avec Image Santé

**Vie Sexuelle et affective** en partenariat avec le Planning Familial



### Fêtes du SAME:

Ces temps forts de l'année sont des instants de célébrations repérés par les jeunes:  
Fête d'Hivers 10/02  
Fête de l'été 28/06  
Fête du printemps 23/04  
CVS 16/12

En 2023, le SAME a proposé une variété d'activités éducatives pour les jeunes, qui peuvent être regroupées en deux catégories distinctes :

Des activités organisées chaque samedi durant l'année scolaire, proposant une variété de thèmes tels que l'ouverture culturelle, la découverte de la ville et des espaces que les jeunes peuvent revisiter ou investir avec leurs amis, une sensibilisation à l'écologie, ainsi que divers ateliers et temps de partage. Des ateliers ont également été organisés au sein du SAME, exclusivement destinés aux jeunes accueillis.

- **Atelier DJ** : Les jeunes ont pu découvrir les bases du mixage et de la création musicale avec un DJ professionnel. Cet atelier a permis aux jeunes de développer leur créativité, leur confiance en eux et leur esprit d'équipe.
- **Sortie à Avignon** : Les jeunes ont eu l'occasion de visiter la ville d'Avignon et de découvrir son patrimoine culturel et historique. Ils ont également assisté à des représentations théâtrales dans le cadre du festival d'Avignon. Cette sortie a permis aux jeunes de s'ouvrir à de nouvelles expériences culturelles et de développer leur curiosité.
- **Activité accrobranche** : Cette sortie s'est déroulée dans un parc d'aventure en forêt, où les jeunes ont pu pratiquer des parcours d'obstacles en hauteur, sécurisés par des baudriers et des mousquetons. Cette activité a permis aux jeunes de développer leur confiance en eux, leur esprit d'équipe et leur capacité à relever des défis physiques.

Des activités et projets conçus en termes de maillage territorial afin de répondre de manière aussi complète que possible aux besoins identifiés pour les jeunes. En effet, en plus d'une prise en charge globale de leurs besoins par la MECS, certaines thématiques sont récurrentes quant aux demandes formulées par les jeunes ou aux besoins d'accompagnement identifiés par les professionnels pour assurer aux jeunes un niveau d'autonomie leur permettant d'envisager leur avenir et leur sortie du service de la protection de l'enfance dans les meilleures conditions possibles.

Concernant les ateliers mis en place régulièrement par le SAME, la priorité a été accordée à l'acquisition de la langue française et à l'aisance dans l'expression verbale, préalables nécessaires à leur intégration en France, par le biais de cours de français langue étrangère et d'ateliers de théâtre, à raison d'une heure trente par semaine respectivement.

Dans ce cadre, l'année 2023 a été l'occasion de réorganiser plusieurs rencontres avec le centre social Fissiaux afin de pérenniser les **cours de FLE** et de **théâtre**, mais aussi de participer à **des sorties collectives organisées par le centre social**.

Des **ateliers** animés par une intervenante **du Planning Familial** ont également été mis en place à raison de 8 ateliers par an, en présence de l'infirmière du service. Ces ateliers permettent de travailler sur les représentations que peuvent avoir certains des jeunes accueillis, d'aborder la question du genre, de la prévention concernant la sexualité et la contraception, du consentement, etc.

Sur le même rythme, des **ateliers** en présence d'un intervenant de l'association Image Santé ont été organisés pour aborder **la question des addictions**.

Enfin, un **atelier groupe de parole** a été coanimé par les deux psychologues du service à raison d'une fois par mois.

De nombreuses associations ont également été rencontrées, soit en présence de certains jeunes, soit par les professionnels, afin que les jeunes puissent ensuite y être orientés. L'objectif étant d'étendre le réseau du SAME et des interlocuteurs auxquels les jeunes peuvent faire appel, tout en profitant au plus grand nombre :

- ⇒ Emmaüs Connect : pour favoriser **l'accès au numérique** et **réduire la fracture numérique**, permettant aux jeunes d'avoir accès à du matériel informatique et téléphonique à prix solidaires, ainsi qu'à des possibilités d'ateliers formant à l'outil numérique.
- ⇒ Contact Club : pour créer du lien social et favoriser l'insertion des jeunes dans leur environnement. Notamment avec le **Projet Eau Rizon** (cf. focus).
- ⇒ Le centre social Bernard Dubois (13001) qui nous a permis de nous mettre en lien avec l'auto-école sociale Made ecim, qui propose des tarifs solidaires pour le **passage du permis de conduire et des cours d'alpha code**.

Le CLIP, centre locale d'intervention précoce, proposant un **soutien** aux jeunes à partir de 16 ans qui présentent des **troubles psychiques**.

- ⇒ Asco Provence, association proposant du **soutien scolaire**.

## Focus sur l'Atelier cuisine :

**Contexte** : Nous avons observé que la plupart des jeunes accueillis sur notre service éprouvaient des difficultés à préparer des repas variés, équilibrés et à petit budget. Ce manque d'expérience, combiné à l'adaptation à une nouvelle culture culinaire et à la gestion d'un budget serré pour l'alimentation, rendait l'apprentissage de la cuisine individuel et quotidien peu réalisable dans le cadre de notre accueil en diffus.

**Objectifs** : Face à ce constat, nous avons décidé de mettre en place des ateliers cuisine collectifs et mensuels pour les jeunes. Les objectifs principaux sont d'apprendre à manger équilibré, varié et local, de gérer un budget alimentaire, de prendre confiance et de gagner en autonomie. Ces ateliers visent également à lutter contre l'isolement des jeunes en leur offrant des moments de partage, de rencontre et de transmission interculturelle, ainsi qu'à leur apprendre les règles et codes de la vie en société selon une culture et à travailler en équipe.

**Moyens** : Pour animer ces ateliers cuisine, une équipe de trois professionnelles a été formée : deux éducatrices et une conseillère en économie sociale et familiale. Ce groupe a été constitué de manière à combiner les compétences de chacune et à assurer un encadrement adéquat pour accompagner individuellement chaque jeune et gérer la dynamique de groupe.

## Voici quelques chiffres concernant les ateliers cuisine de l'année 2023 :

- 5 ateliers organisés
- 18 jeunes participants
- Coût approximatif d'un atelier : 90 euros
- Coût par personne et par repas : 8,18 euros

Cet outil a rapidement permis de proposer aux nouveaux jeunes un temps collectif, facilitant ainsi l'évaluation de leur autonomie et de leur savoir-être en groupe. L'atelier a été bien accueilli par les jeunes, qui s'y sont investis, et l'équipe éducative a décidé de poursuivre les ateliers en 2024, en apportant des améliorations.



## Évolutions pour 2024 :

L'équipe proposera elle-même des recettes diverses autour de nouvelles saveurs, car les suggestions des jeunes restaient similaires à leurs habitudes alimentaires. Pour encourager leur créativité, nous leur fournirons des supports (livres de recettes) et un cahier afin qu'ils puissent proposer eux-mêmes des recettes qu'ils souhaitent apprendre. Nous améliorerons la communication autour du budget de l'atelier cuisine et du coût par personne, afin de sensibiliser les jeunes aux économies réalisées en cuisinant plutôt qu'en mangeant à l'extérieur.

Le lieu où se déroulaient les ateliers cuisine en 2023 n'était pas adapté aux activités de groupe. Un nouvel espace a été aménagé en mars 2024 pour répondre à cette problématique et permettre la poursuite des ateliers dans de bonnes conditions.



### **Témoignage :**

*À son arrivée sur le service, S.T. refusait de consommer des produits qui lui étaient inconnus et avait de nombreux préjugés concernant certains aliments, comme les oignons. Sa difficulté à gérer la frustration et l'attente pouvait rendre son intégration dans un groupe difficile.*

*Au fil de sa participation aux ateliers, S.T. a goûté les plats malgré son petit appétit et ses réticences en matière de goûts. Il s'est bien intégré à la dynamique de groupe, a trouvé sa place et a participé aux tâches collectives. Il a fait preuve d'une grande capacité à gérer la frustration lors de ces ateliers. L'équipe éducative a ensuite constaté une diversification de son alimentation, une envie d'apprendre et d'enrichir ses connaissances, ainsi qu'une amélioration de son estime de lui-même.*

## Focus sur le projet Eau rizon :

Dans le cadre des activités organisées pour l'été, a été mis en place un partenariat avec l'association Contact Club autour du projet Eau-rizon. Projet permettant à des jeunes de Marseille de se familiariser avec l'eau et d'apprendre à nager, en leur permettant de bénéficier de 10h de cours de natation gratuitement. Cela avec un maitre-nageur au sein de piscines privées, gracieusement mises à disposition par des particuliers ou associations.

12 jeunes du SAME répartis sur 2 groupes ont ainsi pu bénéficier de ces cours de natations durant le mois d'août.

Les petits groupes formés chaque jeudi et vendredi ont favorisé une appréhension de l'eau de façon positive. Durant chaque cours, les jeunes ont réussi à dépasser leur crainte de l'eau. Faisant preuve de courage, ils sont parvenus à mettre la tête sous l'eau et apprendre les mouvements de brasse, se soutenant et s'encourageant mutuellement. Tous se disent davantage à l'aise avec l'eau et rassurés.

Ces après-midis ont été synonyme de bienveillance et de bonne humeur. Ces moments agréables passés ensemble leur ont permis de se rencontrer entre jeunes du SAME et de renforcer leurs liens, laissant à tous, jeunes et équipe, de bons souvenirs.

Il était beau de voir leur évolution et de les voir de plus en plus à l'aise dans l'eau. Les retours de chacun sont très positifs, le coordinateur du projet Eau-rizon soulignant les progrès des jeunes et les retours positifs des propriétaires sur leur attitude et leur comportement.



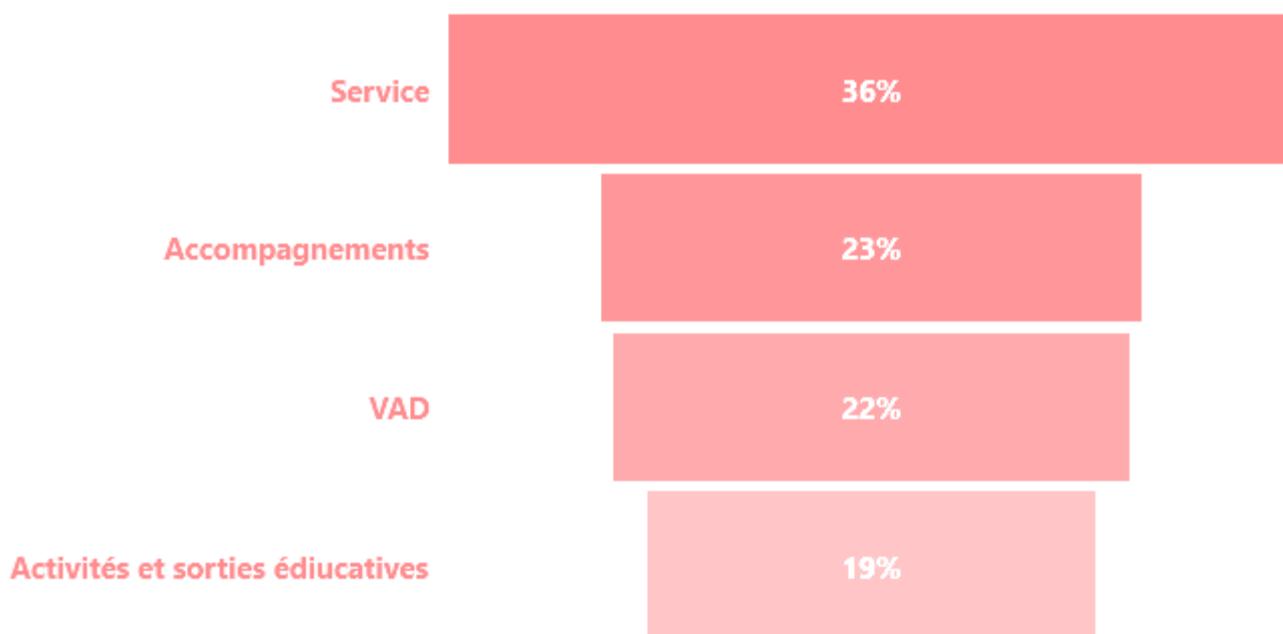
## RÉTROSPECTIVES

En 2023, le SAME a consacré 5252,95 heures aux jeunes, avec une moyenne de 437,75 heures par mois, variant de 405 heures en décembre à 493 heures en juin.

Le temps de travail était principalement consacré aux accompagnements (23%), au service (36%), aux visites à domicile (22%) et aux activités éducatives (19%).

Bien que les jeunes arrivent plus âgés et plus autonomes, les accompagnements restent stables. Cependant, l'équipe doit rapidement intégrer la gestion de la vie quotidienne et faire face à des difficultés de création de liens.

Pour y remédier, le SAME privilégie les visites à domicile et réévalue ses modalités d'accompagnement.



Le temps passé au service a augmenté de 5% par rapport à 2022, en partie à cause de la dématérialisation des démarches administratives et de la nécessité de former les jeunes à l'informatique. Les activités et sorties éducatives, représentant 19,9% du temps éducatif, favorisent la socialisation et l'apprentissage des compétences.

Le SAME utilise divers outils et méthodes pour répondre aux besoins des jeunes, comme un outil de suivi budgétaire et une connexion internet pour les démarches administratives. L'équipe collabore également avec d'autres acteurs associatifs pour renforcer l'offre de service.

Enfin, des formations et supervisions régulières améliorent les compétences des professionnels et renforcent la cohésion et l'efficacité de l'équipe.



## Pour 2024, plusieurs perspectives peuvent être envisagées :

- ⇒ Renforcer la coordination et la clarification des rôles et des domaines de compétences de chacun au sein de l'équipe, notamment en raison des nombreux changements et de la répartition du nombre de jeunes par éducateur.
- ⇒ Développer le travail en binôme pour favoriser une meilleure continuité dans la prise en charge des jeunes et améliorer la qualité de l'accompagnement.
- ⇒ Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins spécifiques des jeunes, en privilégiant les visites à domicile et en renforçant le travail sur l'autonomie et les objectifs individuels.
- ⇒ Poursuivre le développement des activités et sorties éducatives, en mettant l'accent sur les temps collectifs et le partage de temps informel, afin de favoriser l'épanouissement et l'intégration des jeunes.
- ⇒ Améliorer la gestion technique et administrative, en optimisant l'organisation des déménagements, l'achat de réassort, les états des lieux, le ménage avec les jeunes, la réception de livraison de nouveaux matériels, l'installation de box et les interventions contre les punaises de lit et les cafards.
- ⇒ Réfléchir à l'orientation des jeunes en service adapté ou vers le parc privé, notamment face à l'augmentation des renouvellements de CAJM et au vieillissement du public accueilli qui permet une sécurisation des parcours (revenus médians permettant une indépendance financière et situation administrative régularisée).
- ⇒ Prendre en compte l'impact du vieillissement du public accueilli et des prises en charge plus longues sur l'équipe éducative et les autres professionnels, et adapter l'accompagnement en conséquence.

En mettant en œuvre ces perspectives, l'équipe du SAME pourra continuer à offrir un accompagnement de qualité aux jeunes et à répondre à leurs besoins spécifiques, tout en s'adaptant aux évolutions du contexte et aux contraintes liées à leur mission.



## HORIZON 2024 :

### Amélioration de la qualité de l'accompagnement

- Le SAME doit continuellement améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes en renforçant les compétences des professionnels, en mettant en place des formations adaptées et en développant des partenariats avec d'autres acteurs du secteur social et médico-social

### Adaptation aux évolutions législatives et réglementaires

- Le SAME doit constamment s'adapter aux changements législatifs et réglementaires concernant la prise en charge des MNA et mettre en œuvre les ajustements nécessaires dans les pratiques d'accompagnement

### Prise en compte des besoins spécifiques des MNA

- Le SAME doit répondre aux besoins spécifiques des jeunes en matière de santé, de scolarisation et de soutien psychologique, en développant des partenariats avec des professionnels spécialisés et en proposant des accompagnements individualisés

### Prise en charge adaptée des filles MNA :

- Face à l'augmentation du nombre de filles MNA en 2023, il est crucial de développer des dispositifs et des compétences spécifiques pour répondre à leurs besoins particuliers, tels que des formations sur les questions de genre et les violences faites aux femmes, ainsi que la réflexion pour un accueil adapté

### Accompagnement à la parentalité chez les MNA

- Le SAME doit renforcer ses partenariats avec les acteurs du secteur de la petite enfance et de la protection maternelle et infantile (PMI), et développer des actions de soutien à la parentalité adaptées aux besoins des jeunes parents MNA

### Développement de l'accueil en urgence

- Face à l'augmentation du nombre de MNA arrivant sur le territoire français, il est nécessaire de développer des dispositifs permettant de répondre à leurs besoins immédiats en termes de prise en charge et d'hébergement

### Engagement des jeunes

- Le SAME doit renforcer l'implication des jeunes dans leur parcours d'accompagnement en leur proposant des outils et des méthodes pédagogiques adaptés à leurs besoins et à leur niveau de compréhension

### Evaluer l'autonomie des jeunes

- Le SAME doit mettre en place des outils de mesure adaptés pour évaluer l'efficacité des actions menées en faveur de l'autonomie des jeunes, en prenant en compte les différentes dimensions de l'autonomie (personnelle, sociale, professionnelle, etc.).

### Les suites de placements

- Le SAME doit travailler sur la coordination et la complémentarité des différentes structures d'accueil et d'accompagnement pour éviter les ruptures dans le parcours des jeunes, en simplifiant les démarches administratives et en clarifiant les rôles et les missions de chacun

### L'après SAME

- Le SAME doit réfléchir aux moyens de préparer les jeunes à leur vie d'adulte en dehors du dispositif d'accompagnement, en leur proposant des actions de soutien adaptées à leurs besoins et à leurs projets, en créant des réseaux de solidarité et en valorisant les initiatives citoyennes

## OBJECTIFS 2024 POUR LE SAME

### ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MÉDICAL

1. Renforcer la collaboration avec les autres professionnels du SAME pour assurer un accompagnement global des jeunes.
2. Développer des partenariats avec des professionnels de santé et des structures médicales pour faciliter l'accès aux soins et réduire les délais d'attente.
3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation à la santé auprès des jeunes, en mettant l'accent sur la prévention et l'adoption de comportements sains.
4. Améliorer la coordination et le suivi des rendez-vous médicaux, en particulier pour les spécialistes les plus fréquemment consultés (médecin traitant, dentiste, ophtalmologue).
5. Évaluer régulièrement les besoins de santé des jeunes accompagnés par le SAME et ajuster les ressources et les actions en conséquence.

### ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION

1. Renforcer le suivi post-diplôme en mettant en place des ateliers de recherche d'emploi, des simulations d'entretiens et un accompagnement individualisé dans les démarches administratives liées à l'emploi.
2. Développer les partenariats avec les entreprises locales pour créer des opportunités de stages, d'apprentissages et d'emplois.
3. Renforcer les compétences des équipes du SAME dans l'accompagnement des jeunes et développer des partenariats avec des structures spécialisées.
4. Diversifier les domaines de formation proposés aux jeunes pour répondre aux besoins et aspirations de chacun et favoriser l'insertion professionnelle dans des secteurs variés.
5. Évaluer régulièrement l'impact des actions menées par le SAME et ajuster les dispositifs en fonction des besoins identifiés, dans une démarche d'amélioration continue.

### ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

1. Améliorer le taux de réussite des démarches en renforçant la veille juridique et en optimisant les processus internes.
2. Mettre en place des ateliers de formation supplémentaires pour aider les jeunes à mieux comprendre les démarches administratives et juridiques et à gagner en autonomie.
3. Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation plus performant pour mesurer l'impact des actions et ajuster la stratégie d'accompagnement des jeunes.

**SAME**



6 Rue des Fabres  
2ème étage  
13001 Marseille

---

Tél. 04.91.94.39.20

**[mecs.same@ars13.org](mailto:mecs.same@ars13.org)**

*Infos et docs sur les établissements et services sur le site de l'ARS :*

**<http://ars13.org>**